

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE_2020_032

Désignation d'un représentant à Lozère Ingénierie

L'an deux mille vingt et le neuf septembre, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjols, sous la présidence de Serge VÉDRINES.

Étaient présents : Jean-Michel ARNAL, Daniel AURIOL, Christine BEDEL, Didier CADAUX, Arnaud CURVELIER, Jean-Michel DAUMAS, Alain DELMAS, Raymond FABRÈGUES, Gilbert FAUCHER, François FOLCHER, Daniel GIOVANNACCI, Serge GRASSET, Pierre HERRGOTT, René JEANJEAN, Madeleine MACQ, Yves MALRIC, Malika MONZIOLS, Patrick SALSON, Richard SARRAU, Régis VALGALIER, Serge VÉDRINES

Étaient représentés : Cathy JOUVE par Gilbert FAUCHER

Secrétaire de séance : Pierre HERRGOTT

Date de convocation : 25 août 2020

Délégués du comité syndical		
En exercice : 23	Présents : 21	Pouvoirs : 1
Résultat du vote		
Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0

Le comité syndical, après avoir délibéré,

Vu la délibération DE_2019_009 du 7 février 2019 relative à l'adhésion du Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont à Lozère Ingénierie ;

Considérant le renouvellement du comité syndical et le besoin de désigner un nouveau représentant au sein de l'assemblée générale de Lozère Ingénierie ;

Désigne, pour représenter le syndicat mixte au sein de l'assemblée générale de Lozère Ingénierie, Serge GRASSET, lequel ici présent accepte ces fonctions ;

Autorise Serge GRASSET à être membre du conseil d'administration de Lozère Ingénierie dans le cas où il serait désigné par les membres du collège des communes, établissements publics intercommunaux et organismes publics de coopération locale comme représentant de ce collège au sein de ce conseil.

Autorise le président à signer toutes les pièces se rapportant à cette opération.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Le président, Serge VÉDRINES

SOUS-PREFECTURE DE FLORAC
Date de réception de l'AR: 18/09/2020
048-200080547-20200909-DE_2020_032-DE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 18/09/2020
et publié ou notifié
le 21/09/2020